

Certification de l'Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion (ACQPA) – Opérateurs Niveau 1 et Niveau 2

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Industrie - Traitements thermiques et traitements de surfaces**
 - **Construction, bâtiment et travaux publics - Second oeuvre**

La certification vise la protection anticorrosion de structures métalliques pour les ouvrages de génie civil ou de bâtiment, les constructions industrielles ainsi que les équipements techniques associés. Ces travaux sont issus aussi bien du secteur privé que public qui ont en commun des critères d'exigence et de qualité extrêmement précis et élevés :

- industrie : chimie, agro-alimentaire, pétrochimie, sidérurgie, nucléaire, ...

- génie civil: infrastructures de transport (ponts routiers ou ferroviaires,)

- bâtiment: charpentes, bardages, ...

La certification vise aussi bien les travaux neufs que les travaux de maintenance.

Code(s) NAF : **43.34Z**, **25.11Z**

Code(s) NSF : **254**

Code(s) ROME : **H3404**

Formacode : —

Date de création de la certification : **27/06/1994**

Mots clés : **OPERATEUR**, **ANTICORROSION**, **PEINTURE**, **ACQPA**

Identification

Identifiant : **827**

Version du : **26/06/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **NF T30-609-1: Peintures et vernis - Norme de certification des opérateurs - Partie 1 : niveaux 1 et 2 : opérateurs pour la mise en oeuvre des revêtements anticorrosion des structures métalliques**
- [Marchés Publics de Travaux - CCTG - Fascicule N°56 - Protection des ouvrages métalliques contre la corrosion](#)
- [Règlement Particulier de Certification ACQPA des Opérateurs de Niveau 1 et 2](#)

Non formalisé :

- [Action de la filière peinture anticorrosion dont les membres ont souhaité une démarche qualitative pour les travaux de protection, ceci conjointement avec les grands donneurs d'ordre publics et privés](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Attester que le personnel maîtrise des capacités professionnelles en peinture anticorrosion pour accomplir la bonne exécution des travaux dans le respect des règles techniques, des documents d'assurance qualité, et des plans de prévention hygiène, sécurité et environnement.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- pas de lien direct

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification ACQPA Opérateurs valide l'aptitude du personnel pour l'exécution et le contrôle des travaux de protection anticorrosion par peinture. La connaissance et la maîtrise opérationnelle des compétences suivantes sont visées:

- les différentes étapes de la mise en oeuvre de la protection anticorrosion par peinture
- la préparation des peintures
- la maîtrise du matériel et des conditions d'application
- les contrôles qualité à réception du subjectile
- les contrôles qualité en cours et en fin d'exécution des travaux
- le respect des règles hygiène, sécurité et environnement

L'opérateur niveau 1 est un personnel qui exécute les opérations de préparation de surface et/ou d'application de peinture anticorrosion.

L'opérateur niveau 2 est un chef d'équipe ou de chantier qui a en charge l'exécution des travaux; il est responsable de la conformité de ceux-ci vis-à-vis des prescriptions techniques. Il dispose au moins des mêmes compétences techniques que l'opérateur niveau 1.

Modalités générales

L'examen de certification se déroule sur une journée. Il consiste en une épreuve théorique pour le contrôle des connaissances et des épreuves pratiques en situation pour la maîtrise opérationnelle. Cet examen est réalisé sous la conduite d'un examinateur indépendant.

Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

Public visé par la certification

Salariés

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

L'obtention de la certification ACQPA Opérateurs permet:

- d'attester d'une qualification de compétences pour les travaux de peinture anticorrosion
- d'identifier son niveau professionnel dans l'organisation de l'entreprise

Pour l'entité utilisatrice

La certification ACQPA Opérateurs permet:

- de recruter un personnel compétent
- de justifier d'un personnel qualifié par tierce partie
- d'améliorer la qualité des travaux et de réduire ainsi les coûts de non qualité

- d'harmoniser les pratiques au sein de l'entreprise
- de respecter les objectifs QHSE
- de répondre aux appels d'offres où une certification est demandée (marchés de travaux publics et marchés de grands donneurs d'ordre privés)
- d'assurer la lisibilité de l'organisation vis à vis du client et du contrôle extérieur
- de valoriser l'image de l'entreprise

Evaluation / certification

Pré-requis

Nécessité d'une aptitude physique, visuelle et gestuelle.

Maîtrise des connaissances théoriques et du savoir faire pratique requis pour répondre au niveau de certification demandé.

Compétences évaluées

Aptitude à maîtriser selon les options:

- les techniques de préparation de surface
- la préparation et l'application des peintures réalisée manuellement et par pulvérisation
- la métallisation de l'acier et sa protection par mise en peinture
- la technologie des revêtements spéciaux à base d'éthyl silicate de zinc

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Opérateur Niveau 1: exécutant

Opérateur Niveau 2: chef d'équipe ou de chantier

La validité est Temporaire

3 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :
certificat et badge nominatifs (avec photographie)

Centre(s) de passage/certification

- IFI PEINTURE (Pierrefite - Lyon - Bordeaux)
<http://www.ifipeinture.com/>
- CEFORAS (Harfleur - - Tournai)
<http://www.ceforas-formation.com/>
- CEFORTECH (Brest) -
<http://www.formation.cci-brest.fr/index.php/nos-centres/cefortech>
- Dougé Formation Conseil (Saumur) <http://www.dougeformation.com/>
- Centre Formation Méditerranée (Châteauneuf les Martigues)

Plus d'informations

Statistiques

2833 certificats Opérateurs N1 et N2 actifs en Janvier 2015.

L'ACQPA délivre entre 400 et 600 certificats par an (base sur les 5 dernières années), en fonction du nombre d'inscriptions et du taux de réussite.

Autres sources d'information

—